



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme  
13 rue Ruhmkorff, 75017 PARIS  
presse@welfarm.fr  
  
www.welfarm.fr

Communiqué de presse du 15/06/2023

## **L'ASSOCIATION WELFARM LANCE UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE DANS LE MÉTRO PARISIEN POUR LA JOURNÉE MONDIALE D'ACTION CONTRE LES LONGS TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS**

**Chaque 14 juin depuis 2015, la journée mondiale d'action contre les longs transports d'animaux vivants commémore la mort par noyade de 13 000 moutons exportés par la mer depuis la Roumanie. Elle revêt cette année une signification spéciale. Pour la première fois depuis vingt ans, le règlement européen encadrant la protection des animaux pendant leur transport sera révisé dans son intégralité. À cette occasion, l'association Welfarm souhaite que la voix des animaux soit entendue à travers la capitale, jusque dans les couloirs du ministère de l'Agriculture. Elle lance pour cela une campagne d'affichage de grande ampleur : des affiches qui dévoilent les souffrances que peuvent subir les animaux pendant leur transport ont été placardées dans 120 stations du métro parisien.**

### **Le 14 juin, une date hautement symbolique**

La journée mondiale d'action contre les longs transports d'animaux vivants commémore chaque 14 juin, la mort par noyade de 13 000 moutons exportés par mer sur le navire Trust 1 depuis la Roumanie jusqu'en Somalie en 2015. Ce drame est loin d'être un incident isolé. En novembre 2019, le navire Queen Hid a fait naufrage en sortant du port de Midia en Roumanie alors qu'il se dirigeait vers l'Arabie saoudite : 14 600 moutons sont morts noyés. En septembre 2020, 41 personnes et près de 6 000 bovins sont morts après le naufrage du Gulf Livestock 1, qui transportait les animaux entre la Nouvelle-Zélande et la Chine. En juin 2022, plus de 15 000 moutons se sont noyés après le naufrage de l'Albadri 1, près des côtes soudanaises.

Ces naufrages tragiques ne sont que quelques exemples des abus liés aux longs transports d'animaux vivants et à leur exportation vers les pays tiers de l'Union européenne (UE). Il existe en particulier un flou juridique autour des exportations par navire. Le rapport de la Commission européenne 2019-6835-RS sur le bien-être des animaux exportés par voie maritime souligne l'existence d'un vide juridique concernant la question de la responsabilité à bord des navires et met en évidence d'importantes lacunes du règlement. Cet audit souligne notamment que *« la Commission aurait voulu se pencher davantage sur la traversée en mer, mais elle n'a réussi à obtenir aucune information (...) Actuellement, ni les États membres ni la Commission ne disposent d'informations ou de statistiques sur l'état de santé et de bien-être des animaux pendant les voyages en mer »*.

## **Une campagne d'affichage métro de grande ampleur pour faire entendre la voix des animaux**

Les prochains mois seront décisifs pour obtenir une révision à la hausse des exigences de la réglementation encadrant le transport des animaux. Alors que le ministre français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire s'est prononcé, lors des réunions du Conseil de l'UE, en sa formation Agripêche, des 18 juillet 2022 et 30 janvier 2023, en faveur de la poursuite des exportations d'animaux vivants hors de l'UE, Welfarm se mobilise pour faire entendre la voix des animaux à travers la capitale.

Du 14 au 20 juin, une campagne d'affichage de grande ampleur a lieu dans le métro parisien. 120 affiches y ont été placardées pour mettre en lumière le sort des plus d'un milliard d'animaux transportés chaque année. En présentant de jeunes bovins chargés dans une bétailière à de fortes densités, ces affiches permettent aux usagers du métro de se questionner sur les conditions de transport des animaux et les poussent à se mobiliser pour obtenir une révision à la hausse des exigences de la réglementation.

En parallèle, un stand a été organisé le 14 juin à proximité de l'Assemblée nationale et du ministère de l'Agriculture, sur la place des Invalides, pour interpeller les politiques et informer les passants. Des animations et une présentation du matériel utilisé dans le cadre des transports et opérations de chargement et déchargement ont eu lieu afin de sensibiliser les passants et de les inviter à signer la pétition (<http://transportsdelahonte.fr/>). Des députés de tous les partis politiques ont également répondu présent pour afficher leur soutien à l'interdiction des longs transports d'animaux vivants :

- Aymeric Caron
- Sylvain Carrière
- Olivier Falorni
- Karine Lebon
- Francesca Pasquini
- François Piquemal
- Béatrice Roullaud
- François Ruffin
- Anne Stambach-Terreoir

Ainsi que M. le sénateur Arnaud Bazin.

## **Terminus 2023, une campagne pour influencer la révision du règlement européen à venir**

Depuis sa mise en ligne, la pétition adressée au ministre sur [la page Web de la campagne](#) a récolté plus de 40 000 signatures. Les trois demandes suivantes y sont principalement défendues :

- l'interdiction des exportations d'animaux à destination des pays tiers de l'UE au profit du commerce de carcasses et/ou de semences ;
- l'interdiction des transports de plus de 8 heures pour les bovins, ovins, caprins, porcins et équins et de 4 heures pour les volailles et lapins ;
- l'interdiction des transports organisés sous des températures extrêmes, qui nuisent au bien-être des animaux.

En s'appuyant sur des enquêtes réalisées en France et à travers l'Europe, l'association

Welfarm a contribué à mettre en évidence les importantes lacunes du règlement européen encadrant le transport d'animaux et les difficultés à appliquer ses dispositions. À l'aide de son expertise scientifique et juridique, elle participe à la diffusion de nouvelles connaissances scientifiques sur les besoins des animaux. Welfarm agit auprès des parlementaires, des pouvoirs publics et des entreprises pour une plus grande prise en compte de leur bien-être.

**Photos de l'événement (crédit photo : Odile Gine pour Welfarm) :**

<https://welfarm.fr/presse-ressources/Terminus2023/Terminus2023-photos-credit-Odile%20Gine-pour-%20Welfarm.zip>

**À propos de Welfarm :**

Welfarm est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis près de 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses près de 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.